



Le 14 février 2020



Retraites, le 20 février toutes et tous en grève !!!!

Les maigres explications gouvernementales relatives aux futures règles d'indexation de la valeur du point, élément crucial et déterminant pour le calcul des pensions ne convainquent pas. Force est de constater que nous sommes au-delà de la suspicion ! Le gouvernement nous prend pour des imbéciles et nous ment, pensant que notre opposition est purement dogmatique et que nous n'avons rien compris !

Mais là encore, le gouvernement dépasse les bornes, par le biais d'un amendement au projet de loi qu'il soutient, le mode d'indexation de la valeur du point vient d'être modifié en faveur d'un nouvel indicateur, inconnu au bataillon : le revenu moyen d'activité par tête, qui concerne toutes les professions et dont on ne sait pas comment il serait calculé... Cet indicateur sorti du chapeau pourrait bien être moins élevé que le salaire moyen par tête et donc faire baisser le montant des retraites,... encore un peu plus !

Un argument supplémentaire pour être convaincu que ce projet est néfaste pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. Solidaires Finances Publiques exige toujours son retrait.

Également, n'oublions pas que le système « plus du tout universel » de retraite à points ruine le système de retraites des fonctionnaires basé sur le Code des pensions civiles et militaires. Nous ne serons plus affiliés à ce code protecteur : nous saurons ce que nous cotiserons mais pas ce que nous recevrons comme pension !

Nous revendiquons :

- **Le maintien du calcul de la pension sur les 6 derniers mois de la carrière sur 75 % des derniers salaires obtenus**
- **Le maintien de l'âge légal d'ouverture des droits à 60 ans**

La retraite par points c'est la solidarité intergénérationnelle mise à mal, la disparition du Code des pensions civiles et militaires, un élément supplémentaire d'attaque du statut du fonctionnaire. C'est donc bien un système injuste et pénalisant qui n'a plus d'universel que le nom.

Solidaires Finances Publiques revendique le maintien du Code des pensions civiles et militaires et exige le retrait du projet. Un poing c'est tout !

Nous vous appelons à faire du 20 février une journée de grève massive, joyeuse, fière et déterminée !

Nous n'avons pas dit notre dernier mot, nous ne sommes toujours pas fatigué·es et pas prêt·es de l'être !

RETRAIT !RETRAIT !RETRAIT !RETRAIT !RETRAIT !RETRAIT !

Pour nous joindre : contact@solidairesfinancespubliques.org